



Procédure prescrite par la faute de mon avocat

Par **Arthur222**, le **15/05/2012** à **01:14**

Bonjour,

J'ai remis les dossiers concernant une affaire deux mois avant que celle-ci ne soit prescrite et mon avocat l'a déposé en retard et m'a fait dépenser de l'argent pour rien car le dossier était prescrit par sa faute et aujourd'hui il m'accuse moi d'avoir été trop lent à réagir. (j'ai la preuve que je lui ai envoyé le dossier ainsi que l'argent avant la prescription de celle-ci). Cette affaire concerne une maison qui avait pleins de défauts de construction qui ne se sont vus qu'au fil de quelques années.

En résumé, l'avocat a oublié d'envoyer les documents à temps et à laissé prescrire la procédure. Que dois-je faire ?

Merci beaucoup pour votre aide.